

Les Nuits de Béziers : un scandale pour Le Colbac



Les concerts vont combler le déficit des corridas - Crédits - Colbac

Le Colbac a réagi dès l'annonce de la programmation des concerts dans les arènes "Nuits de Béziers". Pour les anticorridas ces concerts programmés du 7 au 11 juillet organisés par la société Betarra qui dirige les arènes depuis janvier 2021 permettront de financer la tauromachie donc les corridas et l'éducation à la violence envers les jeunes. Le Colbac crie au scandale "face à cette programmation à l'insu des spectateurs et certainement des artistes. Les 3 associés de la société Betarra, le torero Sébastien Castella, le producteur de corridas Simon Casas et l'éleveur de taureaux Olivier Margé organisent des spectacles pour renflouer la trésorerie suite à la désaffection croissante du public des corridas". La présidente du Colbac Sophie Maffre-Baugé rajoute "une clause du contrat qui lie la ville de Béziers à Betarra oblige cette dernière

à reverser pour chaque billet vendu, un euro à l'école taurine et cinquante centimes d'euro à l'Union des Villes Taurines de France. Ainsi, celles et ceux qui vont acheter une place pour les concerts financeront sans le savoir la barbarie. Le sondage réalisé par IFOP en 2022 pour la fondation 30 millions d'amis ressort que 77% des français sont favorables à l'interdiction des corridas. Robert Ménard et le mundillo biterrois ont trouvé un moyen habile mais fourbe de sauver du désastre financier une tradition cruelle qui torture des animaux et nuit à l'image de Béziers". À l'occasion de la fête des Caritats, les bénévoles du Colbac manifesteront samedi 28 mai rue de la République de 10h à 12h avec le message "Caritats, oui - Corridas, non !".